PROTECTION DES RESSOURCES ET DU CLIMAT

dans l'attente d'une transition conrète!

Une année après la prise en charge des affaires gouvernementales par la grande coalition des libéraux, socialistes et écologistes, il échait de constater: le Luxembourg fait toujours partie des plus gros émetteurs de gaz à effet de serre par habitant dans le monde. Ce qui n'étonne guère, car les bases à l'appui du tourisme à la pompe et consorts n'ont pas été changées à ce jour. Il est d'autant plus fâcheux que lors de la transposition de la directive européenne sur l'efficience énergétique, de nombreuses innovations que le gouvernement s'était donné pour mission, se sont perdues en route. Aussi la promotion des énergies renouvelables n'a-t-elle guère connu de progrès à ce jour.

Et pourtant: avec le rôle particulier qui revient au Luxembourg dans le cadre des négociations climatiques internationales lors de sa présidence du Conseil de l'Union européenne au 2ème semestre 2015, les choses ont commencé à bouger ... même si ce n'est qu'en théorie, et nullement en pratique: au niveau communautaire, des objectifs ambitieux en termes de climat ont été annoncés; au niveau national, une étude sur le tourisme à la pompe fut commanditée et un comité spécial fut créé au sein du parlement dont la mission sera de préparer un débat d'orientation sur la politique nationale de l'énergie et du climat.

Comme par le passé, le Mouvement Ecologique contribuera à la promotion d'une transition énergétique devenue indispensable par l'apport d'informations, de campagnes de sensibilisation et d'activités de lobbyisme. Aussi, le Meco insiste constamment sur le fait qu'il ne faut pas se borner à thématiser les sujets « protection du climat » et «transition énergétique» sur le papier ou dans les discours, mais qu'il échait de lancer des actions politiques concrètes pour susciter enfin un changement.

Lutte contre le silence et l'inertie: le Mouvement Ecologique continue à revendiquer une stratégie durable pour le Luxembourg en matière d'énergie

Le ministère de l'Economie s'était fixé l'objectif de vouloir mettre sur pied une vaste stratégie énergétique pour notre pays ... or, depuis, le calme plat y règne.

Le Mouvement Ecologique a donc élaboré ses propres propositions sous le titre «Eine nachhaltige Energiestrategie für die Zukunft – im Interesse von Umwelt, Wirtschaft und BürgerInnen», qui englobent tant le processus que le contenu d'une telle stratégie, et a fait parvenir son papier à tous les acteurs concernés. Les éléments-clés se retrouvent dans les revendications suivantes:

- Introduire un nouveau système de rétribution pour courant injecté au moyen de l'énergie photovoltaïque avec l'objectif déclaré d'installer au moins 500 mV en PV au Luxembourg d'ici 2020;
- Produire un cadastre éolien public qui répond aux exigences en matière de protection de la nature et de l'environnement;
- Élaborer une stratégie visant une utilisation énergétique durable de la biomasse sur la base d'une analyse des flux de matières;
- Développer de manière conséquente les installations de cogénération recourant au gaz naturel ou à la biomasse;
- Innover en matière d'assainissement d'immeubles (habitations, bureaux, etc.) avec une attention particulière sur le domaine de la location.





19 de Kéisecker

Cette stratégie a bien sûr été accompagnée de la demande de ressortir le dossier du tiroir et de l'achever de manière satisfaisante. A ce jour, la résonance s'avère hélas désillusionnante.

Il ne nous reste plus qu'à espérer que la création d'une commission spéciale au sein du Parlement, et dont la mission est de préparer le débat d'orientation sur la politique en matière d'énergie et de climat, saura apporter un souffle nouveau dans ce dossier. Et que les choses se concrétisent enfin au plus tard à l'issue de la présidence du Conseil de l'Union européenne!

Efficience – des propositions législatives parfaitement insuffisantes

A côté du développement des énergies durables, l'efficacité énergétique est LE pilier d'une transition énergétique qui se veut durable. Les projets de lois dans ce contexte devraient donc être vastes et ambitieux afin de pouvoir relever le défi. Or, les projets soumis au 2ème semestre par le ministère de l'Economie en vue de la transposition de la directive européenne sur l'efficacité énergétique ne répondent aucunement aux exigences posées.

Toutes les échappées sont exploitées afin d'affaiblir l'objectif d'efficience, et cela en dépit du fait que le Luxembourg avait promis de jouer un rôle de précurseur dans la Grande Région! Au-delà, seuls les secteurs du gaz et de l'électricité sont visés par les projets soumis, d'autres sources d'énergies comme le mazout, l'essence, le diesel et le kérosène font tout simplement défaut.

A noter également que d'autres possibilités positives offertes par la directive sont ignorées, comme p.ex. celles qui visent à atténuer les cas de rigueur sociale (mot-clé: précarité énergétique) ou à partager équitablement tant les coûts que les gains des programmes d'efficience entre les différents groupes de consommateurs.

Dans son avis sur les projets de loi en question, le Mouvement Ecologique a clairement plaidé en faveur d'un amendement considérable, jugé incontournable. Avec le résultat que des entretiens avec des parlementaires de la commission compétente de la Chambre des députés furent convoqués.

Energies renouvelables

Au Luxembourg, la part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie au total reste toujours très faible, ce qui est simplement honteux. Ainsi, en 2013, seulement 0,7% environ de la consommation luxembourgeoise en énergie primaire provenait de source hydraulique, éolienne et solaire nationale.

Pourtant, des potentiels existent, surtout en matière d'énergie éolienne et solaire. Le nouveau cadastre éolien respectueux des critères de protection de la nature et de l'environnement, tel que revendiqué par le Mouvement Ecologique à maintes reprises, a bien été ordonné par le ministère du Développement durable et des Infrastructures en 2014, néanmoins il n'est toujours pas sur la table. Reste à voir si ce cadastre introduira une nouvelle ère dans le secteur de l'énergie éolienne après sa publication, qui nous l'espérons, sera prochaine.

L'énergie solaire, quant à elle, profiterait également d'un vent nouveau. C'est pourquoi le Mouvement Ecologique continue à revendiquer que les grandes installations photovoltaïques puissent également bénéficier à nouveau d'un tarif d'injection garanti. D'ici 2020, il devrait être possible d'installer au Luxembourg au moins 500 mV en PV, ce qui reste toujours très peu par rapport à nos voisins allemands.





de Kéisecker 20

Pacte climat communal

Entretemps, presque toutes les communes du pays ont signé un pacte climat avec l'Etat. Alors que dans bon nombre de communes les équipes «climat» désignées s'affairent toujours à compléter l'inventaire local, un nombre croissant de communes a déjà réussi à se faire certifier dans le cadre du pacte climat et à bénéficier ainsi des subsides alloués par l'Etat.

Concrètement, la perspective que le pacte climat donne naissance à une dynamique locale, voire régionale en matière de protection du climat et de transition énergétique et que la mise à disposition de moyens financiers encourage la transposition de projets concrets, est bien réelle! Après tout, le Fonds pour la protection de l'environnement, dont proviennent les subventions pour les projets communaux, a fait l'objet d'une nouvelle alimentation.

Comité d'action nationale contre l'énergie nucléaire

En 2014, le comité d'action nationale contre l'énergie nucléaire a tiré profit des discussions menées en France au sujet de la transition énergétique, afin d'organiser l'appel de Remich. A cet effet, fin mai, des parlementaires, des représentants du gouvernement et des délégués communaux issus du tripoint Luxembourg/Sarre/Rhénanie-Palatinat se sont réunis dans le petit village mosellanais de Remich pour lancer un appel à l'Assemblée nationale française en vue de la fermeture des centrales nucléaires proches des frontières, comme Cattenom, dans le cadre de la transition énergétique annoncée. Cet appel fut adressé à l'ensemble des députés français à Paris.

Parallèlement, à l'occasion de différents entretiens avec des représentants du gouvernement luxembourgeois, le comité d'action national a invité ces derniers à souligner ouvertement leur position négative face au nucléaire, et cela tant au niveau bilatéral qu'au niveau européen. Les efforts du comité sont couronnés d'un certain succès, puisque le Luxembourg rejoindra les plaignants autrichiens dans l'affaire contre le modèle de financement du nouveau réacteur en projet à Hinkley, en Grande-Bretagne. A noter que le Luxembourg s'est également opposé aux plans de la Belgique visant à prolonger la durée d'exploitation de certains de ses réacteurs pour une nouvelle période donnée.



VotumKlima

Des représentants de la plateforme Votum Klima ont rencontré à plusieurs reprises en 2014 la ministre de l'Environnement Carole Dieschbourg ainsi que le secrétaire d'Etat au Développement durable et aux Infrastructures Camille Gira pour discuter de thèmes tant nationaux qu'européens autour du climat et de l'énergie. L'un des thèmes majeurs qui furent abordés lors des discussions était e.a. celui des objectifs de l'UE en matière de climat pour 2030.

Dans ce contexte, Votum Klima a expressément salué le fait que le gouvernement luxembourgeois ait rejoint un groupe d'états européens qui s'engagent en vue de la fixation d'objectifs d'envergure en termes de protection du climat et d'énergies renouvelables.

A côté de la politique énergétique et climatique de l'UE, d'autres sujets touchant à ces domaines au niveau national figuraient à l'ordre du jour.

Votum Klima a rejoint les critiques avancées par la ministre Dieschbourg et le secrétaire d'Etat Gira face aux pratiques d'achat des mécanismes flexibles du gouvernement précédent et a salué le fait que l'actuel gouvernement se propose d'en tirer les conséquences. Au-delà, dans ce même contexte, Votum Klima a salué la promesse de lancer la mise en place d'un plan de financement par étapes des mesures de protection du climat dans les pays en voie de développement.



21 de Kéisecker